



EN BREF :

- Affection postrécolte.
- Guérison postrécolte.

AFFECTION POSTRÉCOLTE (Jollin Charest)

Les spécialistes post-récolte de l'Université de Guelph et de Cornell mentionnent que le nombre exceptionnel de journées très chaudes (> 30 °C) cet été pourrait causer des surprises inattendues en entreposage. Nous savons déjà que les automnes chauds sont plus favorables à l'échaudure des pommes. On peut calculer le risque d'échaudure en additionnant le nombre d'heures sous 10 °C entre le 1^{er} août et la récolte. Plus on cumule d'heures sous 10 °C, moins le risque d'échaudure est important. Les cultivars Cortland et McIntosh sont particulièrement sensibles à l'échaudure. Pour Cortland, 65 heures sous 10 °C sont nécessaires pour que la susceptibilité à l'échaudure commence à diminuer. Avec 160 heures sous 10 °C, le risque diminue à 40 % pour atteindre 0 % avec environ 250 heures. Nous avons eu un mois d'août plus chaud que la normale et avons accumulé peu d'heures sous 10 °C. Les conditions du mois de septembre demeurent déterminantes puisqu'une période fraîche pourrait grandement faire diminuer le risque. Néanmoins, l'échaudure peut être contrôlée efficacement en traitant les fruits avec le diphénylamine (DPA) avant l'entreposage.

GUÉRISON POSTRÉCOLTE (Vincent Philion)

En matière de surprises, les résidus non nettoyés des récoltes antérieures ne laissent pas leur place. Réparer les coffres et remettre en marche les compresseurs ne suffit pas! Le nettoyage est essentiel. En absence de précautions, le traitement au DPA peut également augmenter la pourriture en entrepôt via l'eau de trempage. Consultez le bulletin d'information No 08 du 12 septembre 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b08pom05.pdf>).

Bonne récolte!



LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU POMMIER
GÉRALD CHOUINARD, agronome-entomologiste, avertisseur
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
3300, rue Sicotte, case postale 480, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B8
Téléphone : (450) 778-6522 - Télécopieur : (450) 778-6539
Courriel : info@irda.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – pommier – 12 septembre 2005